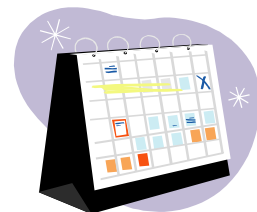




Au de l'Info

DATES À RETENIR

Semaine du 12 novembre 2018 :	Remise des bulletins
21 et 22 novembre 2018 :	Rencontres de parents
22 et 23 novembre 2018 :	Journées pédagogiques (congé pour les élèves)



BULLETINS

Veuillez noter que le bulletin de votre enfant se trouvera uniquement sur le nouveau portail de la CSP : <https://portailparents.ca> et ne vous sera plus envoyé par courriel.

Vous devez vous assurer que l'adresse courriel que vous utilisez pour vous inscrire au Portail Parents est exactement la même que celle qui figure sur les documents que vous nous avez transmis.

Si ce n'est pas le cas, vous recevrez un message d'erreur et vous ne pourrez pas vous inscrire au Portail Parents. Vous devrez alors communiquer avec le secrétariat de l'école pour confirmer vos coordonnées.

Le nouveau Portail Parents permet de voir en un coup d'oeil toutes les informations pertinentes du dossier scolaire de votre enfant et de mieux suivre son parcours. Il vous permet aussi de communiquer facilement avec un membre du personnel ou avec la direction de l'école grâce aux coordonnées déjà programmées.

Un guide est disponible sur le site Web de la Commission scolaire des Patriotes pour les parents qui désirent plus de détails sur les fonctions du nouveau Portail Parents. Le guide s'intitule Mozaïk Portail Parents - Guide destiné aux parents.

DÎNERS

Nous tenons à vous rappeler que le secrétariat est fermé de 11h45-12h45. Lors des journées de pluie, les enfants qui reviennent de dîner doivent utiliser la porte des maternelles, à l'arrière de l'école.

RETARDS



Merci de vous assurer que vos enfants soient à l'heure pour le début des cours. Nous avons cette année beaucoup de retardataires. Ces retards nuisent aux apprentissages de vos enfants et des enfants déjà en classe, car cela dérange le début des cours. De plus, cela est une bonne attitude que de développer chez nos élèves la ponctualité. Merci de votre précieuse collaboration.

VOS ENFANTS ET LES ÉCRANS

Nous vous partageons quelques références en lien avec les conséquences de l'utilisation des écrans par vos enfants et les balises à mettre en place afin que cela ne nuise pas à leur développement, ainsi qu'un article que vous trouverez en pièce jointe à ce communiqué. Nous vous encourageons à les lire attentivement.



<http://www.lesmotspositifs.com/blogue/pourquoi-les-enfants-daujourd'hui-sont-devenus-emotionnellement-indisponibles-pour-apprendre-a-lecole/>

Bonne lecture !

RENCONTRES DE PARENTS

Des rencontres de parents sont prévues le 21 novembre en soirée et le 22 novembre pendant la journée.



JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Le jeudi **22 novembre** et le vendredi **23 novembre** seront des journées pédagogiques. Congé pour les élèves. Le service de garde sera ouvert pour les enfants inscrits au service de garde.

RETOUR HÂTIF À LA MAISON OU TEMPÊTE DE NEIGE

En cas de fermeture imprévue de l'école, il est de la responsabilité des parents de prévoir un point de retraite pour leur enfant.

Ça sent la tempête?

Certaines conditions climatiques hivernales peuvent entraîner la suspension du service de transport de même que la fermeture des établissements scolaires et centres administratifs. Cette décision est habituellement prise tôt le matin et un avis est rapidement diffusé sur la page d'accueil du site Web de la CSP ainsi que sur [Facebook](#) et [Twitter](#).



Il est à noter qu'aucun avis n'est émis sur le site Web de la CSP et les médias sociaux dans le cas où les établissements demeurent ouverts.

De plus, si vous appelez à la CSP, il y aura un message enregistré qui confirmera la fermeture des bureaux, des établissements et des services de garde : 450-441-2919.

Médias

L'information est également transmise aux principaux médias télé et radio.

En cas de disparité entre les différentes sources d'information, la source officielle demeure l'information diffusée sur le site Web, les médias sociaux et le message téléphonique de la CSP.



VÊTEMENTS D'HIVER

Voici l'hiver à nos portes... Nous sollicitons votre collaboration afin que vos enfants portent des vêtements adaptés à la température (bottes, mitaines, salopettes, tuques).

L'hiver = vêtements perdus par les élèves! SVP, inscrire le nom de votre enfant sur ses mitaines, bottes, manteau et pantalon de neige, etc. Nous pourrions ainsi les remettre plus facilement à leur propriétaire! Aidez-nous à responsabiliser vos enfants.

DISTRIBUTION DES COMMUNIQUÉS

Nos communications se font par courriel. Advenant que vous changiez d'adresse courriel, merci de nous communiquer votre changement d'adresse via le secrétariat de l'école afin de continuer à recevoir nos envois.



SÉCURITÉ LORS DES DÉPLACEMENTS DE VOS ENFANTS



À chaque début d'année, il nous semble à propos de vous rappeler l'importance d'être très vigilant en ce qui concerne la sécurité de vos enfants. Nous pensons opportun que vous **revoyez avec vos enfants les règles de sécurité** en ce qui concerne leurs déplacements. Voir les autres documents joints à cet envoi.

FACTURATION

Nous vous avons fait parvenir une facture pour les cahiers d'exercices, si vous avez omis de payer cette facture, veuillez le faire le plus tôt possible. Veuillez noter que les sommes que vous verserez à l'école seront d'abord utilisées pour payer la dette que vous avez au niveau des cahiers d'exercices ou de la surveillance des dîneurs.



Merci à vous!

FACTURATION-SURVEILLANCE DU DÎNER

Pour recevoir un Relevé 24, vous devez acquitter votre facture avant le 19 décembre 2018. Afin de produire ce relevé, ayez l'obligeance de nous transmettre votre numéro d'assurance social (NAS). Si ce n'est déjà fait, communiquez avec Madame Dansereau par courriel ou au 450-467-6681 poste 2. Vous recevrez vos relevés au plus tard le 28 février 2019.

RÉCUPÉRATION DE PILES

Comme par le passé, nous récupérons vos piles. Votre enfant est invité à les déposer dans le contenant prévu à l'entrée de l'école.



UN MOT DE NOTRE INFIRMIÈRE

Comme certains élèves qui fréquentent l'école sont allergiques aux arachides et autres noix, nous demandons votre collaboration pour éviter d'inclure des aliments contenant des noix et/ou arachides dans les collations et repas de votre enfant.



Nous vous rappelons que l'examen de la tête de votre enfant devrait se faire au moins une fois par semaine et tous les jours s'il y a présence de poux dans votre entourage ou dès qu'il y a démangeaisons du cuir chevelu. Si vous trouvez des poux ou des lentes, appliquez le plus tôt possible un traitement et avisez l'école. Examinez la tête de tous les membres de la famille. Il est important de garder les cheveux longs attachés et de rappeler à votre enfant d'éviter de se coller la tête contre celle des autres. **La collaboration des parents est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête.**

L'automne, c'est la saison préférée des microbes!

Pour en prévenir la transmission, n'oubliez pas que le lavage des mains représente le meilleur moyen de vous protéger!



À l'aube des gastro-entérites, des infections respiratoires ainsi que de toutes les autres maladies infectieuses, telles les oxyuroses (petits vers intestinaux blancs), le lavage des mains est la plus importante mesure de prévention des infections. À défaut d'eau et de savon, l'utilisation d'un gel antiseptique représente une bonne solution de rechange.



Pour éviter les infections, il est recommandé de se laver les mains au moins 4 fois par jour et plus si nécessaire. On n'insistera jamais assez sur l'importance de ce geste si simple et négligé, mais pourtant si efficace. La coupe régulière des ongles est aussi une excellente habitude à prendre !!



Les enfants sont de plus en plus sensibilisés à éternuer et tousser dans le pli du coude. Donnez-leur l'exemple et insistez sur le lavage des mains à la maison. Vous allez sauver bien des nuits blanches et des congés forcés !

Pour terminer, si votre enfant présente un problème de santé qui pourrait être transmis à l'école, n'oubliez surtout pas de nous en aviser afin d'éviter une propagation. Comme le dit le dicton : « Il vaut mieux prévenir que guérir !! »

OBJETS PERDUS



Les objets perdus seront exposés dans le hall d'entrée du 12 au 16 novembre 2018. Après cette date, les effets non réclamés seront retournés à un organisme communautaire.

GUIGNOLÉE

À l'approche de Noël, beaucoup de vœux se formulent. Des souhaits de bonheur, de paix et de bonne santé s'échangent.

Nous savons tous qu'une bonne santé commence par une saine alimentation. Malheureusement, pour certains enfants, ce défi est difficile à relever. Manger à sa faim tous les jours, est la réalité que plusieurs d'entre eux doivent affronter.

Pour leur famille, le temps de Noël est un temps de tristesse, sans grande joie.

C'est un temps où toutes ces familles sont encore plus conscientes que leur situation financière n'est pas très reluisante.

Voilà pourquoi La Guignolée existe, que notre générosité se traduise par le don de denrées alimentaires non périssables.

Les Chevaliers de Colomb de Beloeil du Conseil 2905, responsable de la Guignolée et du Comptoir alimentaire, sollicite à nouveau votre collaboration et celle des jeunes de l'école pour la réalisation des paniers de Noël 2018.

La livraison des boîtes **se fera le lundi 12 novembre et la collection finale le jeudi 13 décembre**, nous vous invitons à y déposer des denrées alimentaires non périssables qui répondront aux besoins de première nécessité éprouvés par les familles les plus démunies de notre région.

Nous nous permettons de faire quelques suggestions :

- a. Céréales, jus, tartinades (confiture, beurre d'arachides, miel, etc.)
- b. Soupes, riz, pâtes alimentaires
- c. Légumes, fruits, viandes ou poissons **en conserve**
- d. Collations (croque-nature, biscuits, compote, jell-o, etc.)
- e. Marinades (ketchup, moutarde, relish, olives, betteraves, vinaigrettes, etc.)
(nous ne pouvons accepter les marinades maison)
- f. Produits pour l'hygiène (dentifrice, savon, brosse à dents, etc.)



Nous comptons sur votre grande générosité.

M-Claire Beauregard

Marie-Claire Beauregard
Directrice

Mélanie Cadorette
Directrice adjointe